

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Date de convocation : 15/06/2023

Secrétaire de séance : Emmanuel COUX

L'an deux mille vingt-trois et le 20 juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

Présents : SCHNEIDER Sylvie, BERTHET Daniel, DONZEL Jérôme, JONGMANS Thérèse, LOVET Céline, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, VUAGNOUX Philippe, COUX Emmanuel, FIAMENGHI Martine

Absents et excusés : BATTARD Patrick, STROOBANT Maëlle (pouvoir à Mme JONGMANS Thérèse), FEITH Jérôme, LINETTE Séverine.

N° 27-2023 : REFECTION ROUTE DE GALLOUX : CHOIX DE L'ENTREPRISE

L'avis d'appel à concurrence a été envoyé le 23.05.2023 au Dauphiné Libéré Savoie et Isère et sur la plateforme dématérialisée « marches-securises.fr ».

La date limite de dépôt des offres était fixée au 08.06.2023 à 23 h.

2 entreprises ont déposé une offre dans les délais.

L'ouverture des plis a eu lieu le 09.06.2023

La commission des travaux s'est réunie le 19.06.2023 pour l'analyse des offres.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- prend acte du résultat de cette consultation

- approuve l'offre de l'entreprise SIORAT, située à 73800 La Chavanne, pour un montant de 175 664,34 € TTC (Tranche ferme) et 43 491 € TTC (Option).

- autorise Mme Le Maire à signer le marché pour la réfection de la route de Galloux avec l'entreprise SIORAT.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 21 juin 2023.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER



Certifié exécutoire,
Reçu en Préfecture ou sous-préfecture le
Publié ou Notifié le

Secrétaire de séance,
Emmanuel COUX